



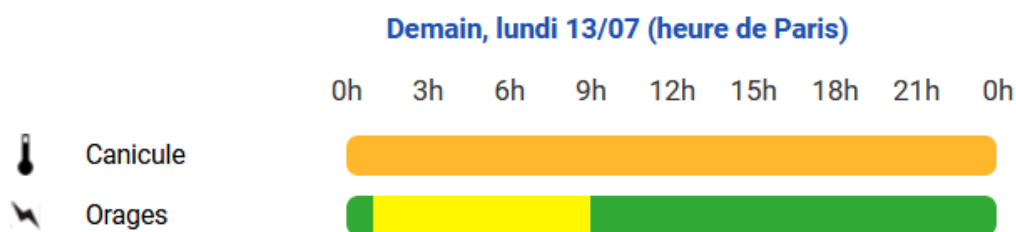
PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE VIGILANCE DE NIVEAU JAUNE POUR LE PHÉNOMÈNE ORAGE MAINTIEN DU NIVEAU ORANGE POUR LE PHÉNOMÈNE CANICULE

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour le phénomène suivant en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- METEO-France



Qualification de la situation :

Lundi 13 juillet 2026 :

Au lever du jour, des averses sont possibles ici ou là. Des coups de tonnerre se font même entendre sur la moitié nord du département. Le risque orageux disparaît rapidement, mais des averses perdurent très localement. Dans l'après-midi, le temps est sec, et le soleil se montre à la faveur des éclaircies.

Vents irréguliers, avec des rafales proches de 65 km/h, sur les côtes de la Manche, jusqu'en milieu d'après-midi.

Températures maximales pour le jour : entre 30 et 33 degrés, et entre 25 et 28 degrés sur le Léon.

Températures minimales pour la nuit suivante : comprises entre 17 et 19 degrés.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)

- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- ➔ Prendre toutes mesures de prévention des risques susceptibles de se produire concernant les manifestations prévues sur leur commune ;
- ➔ S'informer régulièrement sur l'évolution du phénomène
- ➔ Alerter les gestionnaires de campings à risque et prendre les mesures appropriées.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :

- ➔ La Météo : www.meteofrance.com

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Le Préfet du Finistère et les services de l'agence régionale de santé (ARS) rappellent, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées, personnes handicapées, malades à domicile, personnes dépendantes), les quelques conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- manger en quantité suffisante des plats légers et riches en eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;
- évitez de sortir et les activités avec effort aux heures les plus chaudes

Quimper, le 12 juillet 2026

Le Préfet,
Pour le préfet,
Le sous-préfet de Brest

Original signé

Jean-Philippe SETBON